Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit
ISSN: 2550-469X
Numéro 8 : Mars 2019

Le rôle de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise : Cas Entreprises Algériennes.

The Role of Internal Auditing in Improving Corporate Governance : Case of Algerian Companies

Ziani Abdelhak

Maitre de conférence –B-
Laboratoire de recherche en management des hommes et des organisations « LARMHO »
Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion
Université de Tiaret – Algérie -

Date de soumission : 08/01/2019
Date d'acceptation : 22/02/2019
Pour citer cet article :
Ziani A. (2019) « Le rôle de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise : Cas Entreprises Algériennes. », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 8 : Mars 2019 / Volume 3 : numéro 4 » p : 1-17

Résumé :

Suite aux scandales financiers qui ont touché les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, l'audit interne est devenu un outil incontournable dans le système de la gouvernance d'entreprise. En effet, il est considéré comme l'un des principaux acteurs de ce système. L'Algérie, comme d'autres pays, a connu ces dernières années, une large diffusion de corruption et fraude, ce quia conduit les entreprises à donner plus d'importance et de considération à l'audit interne afin de diminuer les risques, d'assurer une transparence et de contribuer à la performance.

Le but de cette étude est de savoir si l'audit interne peut contribuer à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, et ce à travers l'évaluation du système de contrôle interne, sa capacité de gérer les risques, la réduction de l'asymétrie d'information et assure la protection des droits des parties prenantes.

Mots clés : Audit interne- la bonne gouvernance- gestion des risques- contrôle interne- asymétrie d'information.

Abstract:

Following the financial scandals in the United States, Europe and Japan, the internal audit has become an indispensable tool in the system of corporate governance. Indeed, it is considered one of the main actors in this system. The Algeria, like other countries, has in recent years, a wide spread of corruption and fraud, which led firms to give more importance and consideration to internal audit in order to reduce risks, ensure transparency and to contribute to the performance.

The purpose of this study is whether the internal audit can contribute to the improvement of corporate governance, and through the evaluation of the internal control system, its ability to manage risk, the reduction of asymmetry of information and protects the rights of stakeholders.

Key words: Internal Internal Auditing - Corporate Governance- Risk Management- Internal Control- Information Asymmetry.

Introduction :

Suite aux scandales financiers qui ont secoué ces dernières années les Etats-Unis, l'Europe et même le japon[1] l'audit interne est devenu un outil incontournable au sein de la gouvernance d'entreprise. A cet effet, on peut affirmer que l'audit interne a un rôle à jouer dans la réduction de l'asymétrie d'information, ainsi que dans l'équilibre de pouvoir par la présence du comité d'audit.

L'auditeur interne, à travers ses qualités personnelles (compétence, connaissance, etc.) pourra contribuer à la gouvernance d'entreprise. En effet, la théorie de l'agence le considère comme un mécanisme de règlement des conflits. (Jensen, M.C & Meckling, W.H. 1976).

La première partie de ce papier est consacrée à donner un aperçu de ce que sont l'audit interne et la gouvernance d'entreprise, ainsi qu'à la question de la relation entre ces derniers afin de savoir le rôle réel de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise. Quant à la deuxième partie, elle vise à tester les hypothèses mises en point à travers un questionnaire destiné aux auditeurs internes.

Nous entendons par l'appellation « audit interne efficace » un mécanisme qui aide la gouvernance d'entreprise à renforcer la confiance entre les actionnaires (principal) et managers (agent). En effet, il joue un rôle fondamental dans la transparence de l'information financière ainsi que participe au bon fonctionnement de l'entreprise. La réussite de ce mécanisme doit dépendre de son rattachement on parle ici de l'indépendance de l'audit interne, plus le nivaux d''indépendance est élevé plus l'activité de l'audit sera efficace.

L'objectif est donc, de savoir si l'audit interne peut contribuer à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, et la problématique serait :

« L'audit interne peut-il contribuer à améliorer la gouvernance d'entreprise ? »

Pour réaliser les objectifs de la recherche et confirmer ou informer les hypothèses, nous nous sommes basés sur l'approche descriptive. Notre travail se divise danc en trois chapitre théorique et une étude de cas

Hypothèse :

Pour aborder cette problématique, nous allons examiner les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : L'audit interne améliorait la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne ;

Hypothèse 2 : On peut compter sur l'audit interne comme étant un outil principal dans la gestion des risques pour d'améliorer la gouvernance d'entreprise ;

1. (Enron en novembre 2001 ; Anderson en janvier 2002 ; Worldcom en mars 2002 ; Vivendi en juillet 2002 ; Global Crossing en janvier ; Elf et Crédit Lyonnais 2004, etc.)

Hypothèse 3 : L'audit interne réduirait l'asymétrie d'information qui est nécessaire pour une bonne gouvernance ;

Hypothèse 4 : La fonction de l'audit interne renforcerait les efforts de protection des droits des parties prenantes.

Malgré l'existence de nombreuses études qui ont traité notre problématique, nous avons essayé de la traité à travers quatre facteurs cité précédemment qui assurent une bonne gouvernance. D'autre part, relier entre les différentes idées et objectifs recherchés à travers leurs études afin d'établir notre thématique qui donne une explication : si l'audit interne peut contribuer à améliorer la gouvernance d'entreprise.

Ainsi, Ce qui caractérise cette étude par rapport aux études précédentes c'est qu'elle existe en Algérie.

A partir de notre étude de littérature on peut citer quelques travaux qui ont une relation avec notre thème ،ils se présentent comme suit :

-Théorie de l'agence : Jensen et Meckling (1976) : Cette théorie a étudié le rôle de la fonction de l'audit interne dans le processus de la gouvernance d'entreprise ،vu que cette fonction n'a pas été considérée par cette théorie comme un outil de surveillance au sein de la relation d'agence. Elle a conclu après son développement que l'audit interne est l'un des principaux mécanismes de contrôle qui peut réduire les risques des conflits d'intérêts entre managers et actionnaires.

-Jan Cattryse ، « Reflections On Corporate Governance And The Role of The internal Auditors » ،Roularta Media Groupe ،2005.

Le but de cette étude est de présenter le cadre général de la gouvernance de l'entreprise et de montrer le nouveau rôle de l'audit interne dans le contexte actuel ،cette étude a conclu que la gouvernance de l'entreprise est devenue une exigence nécessaire pour les nouvelles entreprises surtout après l'éclatement des scandales financiers qui ont frappé les grandes entreprises mondiales. De plus ،elle a montré que le rôle de l'audit interne a été changé suite aux développements actuels ،il est devenu un mécanisme important dans la gouvernance de l'entreprise.

-William R ،Kinney ،Jr ، « Auditing Risk Assemment and Management Processus » ،The Institute of Internal Auditors ،Research Foundation ، 2003.

Cette étude s'est concentré sur la fonction de l'audit interne sur la base du risque comme une nouvelle introduction à l'audit interne ‹elle a conclu qu'il existe trois types de risques : le risque de l'environnement ‹ le risques des opérations des affaires et le risques des informations. A cet effet, l'audit interne peut jouer un rôle important en assurant des services à travers la gestion des risques des entreprises.

-Ebondo Wa Mandzila E ‹ « Gouvernance de l'entreprise : une approche par audit interne et contrôle interne » ‹L'Harmattan ‹2005. Cette étude a traité le sujet de la contribution de l'audit et du contrôle interne à la gouvernance de l'entreprise ‹elle a montré que l'audit et le contrôle interne sont devenu deux mécanismes de régulation du comportement des parties prenantes dans leurs relations avec la firme. De plus ‹elle a expliqué que les causes d'une défaillance de certaines entreprises sont causées par les mouvais systèmes de gouvernance ‹elle a conclu que l'asymétrie d'information entre d'une part les dirigeants et d'autre part les actionnaires et leurs représentants les administrateurs ‹apparait comme l'une des premières causes de conflit au sein des entreprises managériales.

1. La partie théorique :

Le rôle qu'englobe le terme d'audit interne et qui constitue l'objet de notre réflexion à des origines très anciennes développées à traves les siècles. En effet, Les latins ont donné une signification bien précise à l'audit « audire » qui signifie écouter, ainsi que le verbe anglais « to audit » prend un sens propre d'une vérification, un contrôle et une inspection ». (Mikol, A, 2000).

1.1. Le concept de l'audit interne

Comme mentionné précédemment, le concept de l'audit est un concept vieux, visé à vérifier et protéger les états financiers. C'est pour quoi la mission de l'audit est longtemps liée à la Cour des comptes. (Mikol, A, 2000), comme disait Mikol, il s'agit d'une mission de vérification comptable.
Additivement à l'argumentation de Candau "l'audit est le contrôle des contrôles'' (Weill, M,2007), ce qui signifie qu'il devrait mesurer et évaluer l'efficacité du système de contrôles interne dans les entreprises.
D'après L'IIA (1999), l'audit interne est défini comme étant "une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant par une approche systématique et méthodique, ses processus de

management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité." (L'IIA, 2004).

D'une part, cette définition présentée par L'IIA montre le rôle différent de l'audit interne dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise efficace. En effet, il fournit des prestations de service en matière d'assurance et de conseil indépendantes et objectifs, dont le seul but est de contribuer à crée de la valeur. D'autre part, elle insiste sur les éléments suivants :

- L'indépendance ;
- Devenir une autorité reconnue ;
- Remplir une mission de conseil ;
- Et le plus important de tous ces éléments est que l'auditeur doit apporter sa contribution à la gouvernance d'entreprise.

Le premier point qui est l'indépendance, est donc une condition essentielle pour l'exercice de la fonction d'audit interne, il est le premier sujet traité par les normes internationales de l'audit interne, plus le niveau d'indépendance de l'auditeur interne est élevé, plus la valeur ajoutée pour toute l'organisation sera forte.

En ce qui concerne la mission de conseil, cette définition élargit le rôle de l'audit interne, ce dernier ne doit pas limiter son rôle uniquement sur la certification des états financiers, mais il doit aussi apporter ses compétences et d'aider à résoudre les problèmes.

Par ajout, cette définition, établit un lien étroit entre la fonction de l'audit interne et la gouvernance d'entreprise. (Chaker,S & Said, Y.2018). En effet, elle permettra à l'audit interne de jouer un rôle important dans le processus de la gouvernance d'entreprise.

1.2.Gouvernance d'entreprise de quoi s'agit-il ?

Tout comme la gouvernance, la gouvernance de l'entreprise a des origines anciennes.

Originellement, la gouvernance d'entreprise s'inscrit dans une perspective d'agence, ce qui signifie (l'établissement d'un contrat dont lequel une personne (l'agent) sera recruté provisoirement par une ou plusieurs personnes (le principale) pour assurer quelques taches à leur nom), impliquant la délégation d'une partie de l'autorité de prise de décision à l'agent. Donc, il s'agit en effet d'une relation contractuelle qui lie les propriétaires du capital financier (actionnaires) appelés le principal aux dirigeants de l'entreprise appelés agents.

Selon l'Institute of internal auditor (IIA), la gouvernance d'entreprise est définie comme étant « La combinaison des processus et des structures mise en œuvre par le conseil d'administration afin d'informer, de diriger et de surveiller les activités de l'organisation en vue de réaliser ses objectifs » (L'IIA,2009).

Keasey, K. & Thompson, S. & Wright. M, considèrent qu'un système de gouvernance constitue l'ensemble de mesures permettant d'aligner les intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires grâce à un mode d'interaction, de fonctionnement et de régulation (Keasey, K.& 'Thompson, S. & Wright,M. 2005)

La gouvernance d'entreprise réfère donc à l'ensemble des règles et des systèmes régissant la relation : d'une part ‹entre actionnaires et managers ; et d'autre part ‹entre actionnaires et autre parties prenantes dont le but de protéger les intérêts de ces différentes parties.

1.3. Liens audit interne et Gouvernance d'entreprise :

La notion de la gouvernance d'entreprise a été développée suite aux scandales financiers qui ont touché ces dernières années les Etats-Unis, Japon et l'Europe. Ces scandales financiers sont apparus en effet, en raison de l'inefficacité du système de contrôle interne (Ebondo, Wa. M, 2007). A ce titre, de nombreuses lois sont mises en ouvre afin de garantir l'efficacité de ce système ainsi que protéger les intérêts des actionnaires telles que la Loi Sarbanes-Oxley (SOX)[2] (de juillet 2002 aux Etats-Unis et la Loi sur la sécurité financière[3] (LSF) du 1er août 2003 en France. En effet ; ces deux lois sont fixées afin d'améliorer le système de contrôle interne à travers de nouvelles procédures qui ont été imposées, à titre d'exemple, parmi les objectifs de la loi « LSF » qui sont comme suit : (Ebondo, Wa. M, 2007).

- Aider les actionnaires, par le renforcement de la transparence, de mieux connaître les procédures de contrôle interne et les méthodes de travail ainsi que la répartition des pouvoirs des organes dirigeants qui conduisent aux décisions prises par ces derniers. A ce titre, le président du conseil d'administration ou celui du conseil de surveillance, est attaché à rendre compte dans un rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société. Selon les réflexions de ces deux lois, on peut dire que le contrôle interne est un acteur principal dans le processus de la gouvernance d'entreprise. A cet effet, et pour assurer ces objectifs, l'audit interne devrait jouer un rôle essentiel dans le processus de la préparation et de production du rapport sur le contrôle interne. Ceci est conformé par la norme

2. La loi Sarbanes-Oxley, Act du nom du représentant Michael Oxley et du sénateur Paul Sarbanesa été adoptée par le congrès américain le 29 août 2002 le Sarbanes-Oxley afin de renforcer la confiance entre actionnaire et manager.

3. La **Loi de Sécurité Financière** (appelée Loi Mer) a été adoptée par le Parlement français le 17 juillet 2003 afin de renforcer les dispositions légales en matière de Gouvernance d'Entreprise. Cette **nouvelle loi** s'applique à toutes les sociétés anonymes ainsi qu'aux sociétés faisant appel à l'épargne publique ; ces dispositions sont applicables pour les exercices comptables ouverts à partir du 1er janvier 2003.

internationale de l'audit interne. En effet, la norme 2120.A1- oblige que « l'audit interne doit évaluer la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle choisi pour faire face aux risques relatifs au gouvernement d'entreprise, aux opérations et systèmes d'information de l'organisation » (Charted Institute of Internal Auditors, 2011).

L'audit interne occupe aussi un rôle important dans la gestion des risques afin d'assurer une bonne gouvernance. En effet ; selon une étude réalisée par le PricewaterhouseCoopers (PWC, 2008), en 2008 sur « L'audit interne en 2012 : perspectives et enjeux », l'audit interne sera centrée d'une manière permanente sur la gestion des risques. A cet effet, il devrait participer à évaluer l'efficacité des processus de gestion des risques en assurant que les objectifs de l'organisation sont cohérents avec sa mission et y contribuent et les risques significatifs sont identifiés et évalués. Cependant il n'est pas responsable du ce processus.

La relation de l'audit interne et celle de la gouvernance d'entreprise a été bien nommée dans la norme 2110. En effet, selon ce dernier, l'audit interne doit évaluer le processus de gouvernance d'entreprise et formuler des recommandations appropriées en vue de son amélioration. L'évaluation par l'auditeur doit viser à vérifier si ce processus répond aux objectifs suivants : - promouvoir des règles d'éthique et des valeurs appropriées au sein de l'organisation – fournir une information adéquate au conseil, aux auditeur internes et externes et au management, et assurer une coordination de leurs activités. Cependant, l'auditeur ne joue pas seulement un rôle important dans la gouvernance d'entreprise, mais il est obligé de s'occuper de sa propre structure de gouvernance d'entreprise (Hayes, R.& Dassen, R.& Schilder, A.& Wallage, P, 2005).
En bref, l'audit interne est au premier chef concernant par le système de gouvernance d'entreprise, il doit être avant tout fonctionnel et indépendant de l'exécutif.

2. Méthodologie de recherche :

2.1. Le model théorique de l'étude :

Le questionnaire a été préparé sur le sujet : « Le rôle de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise : Cas des entreprises algériennes », il est considéré comme étant un outil de collecte de données et d'informations liées à l'étude ainsi que des informations obtenues à travers des observations et des interviews avec des auditeurs internes et leurs responsables.
Le questionnaire se compose de deux parties principales :
Section 01 :

Et compris des questions portant sur les caractéristiques de base de la catégorie interrogée qui sont : Degré de formation, Spécialité, Diplôme professionnel, Profession, Année d'expérience, le nombre de stage et formation sur l'audit.

En plus d'un certain nombre de questions d'interprétation.

Section 02 :

Elle est considérée comme étant des axes d'étude, dont 25 item sont été inclus et divisés en quatre (04) axes principaux, qui sont comme suit :

Axe 1 : La contribution de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne.

Axe 2 : L'efficacité de l'audit interne dans la gestion des risques afin d'améliorer la gouvernance ;

Axe 3 : Le rôle de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance à travers la réduction de l'asymétrie d'information.

Axe 4 : L'importance de La fonction d'audit interne dans la protection des droits des parties prenantes.

2.2.Méthodologie de l'étude :

Nous avons utilisé l'échelle Likert afin de mesurer les réponses des répondants aux paragraphes du questionnaire, cette échelle est considérée comme l'un des plus fréquents usages ou il demande au répondant de déterminer le degré de son approbation ou de son désapprobation sur des choix déterminés. Cette échelle est composée souvent de 05 choix dégradés dont le répondant indique à choisir l'un des parmi eux qui présentent ce qui suit :

Tableau n° 01 : Le degré de l'échelle Likert

réponse	Tout à fait d'accord	D'accord	Neutre	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
degré	5	4	3	2	1

Source : https://fr.surveymonkey.com/mp/likert-scale/

Et afin que nous puissions mesurer les tendances de réponse, nous donnons des points ou des degrés à ces testes, allant de (1) à (5) de sorte que le degré 5 se donne à la répondre tout à fait d'accord dans le cas ou les phrases sont favorables à la tendance de l'objet de l'étude, ainsi, on donne à la réponse pas du tout d'accord le degré (1) quand les phrases sont défavorables.

2.3. La population de l'étude et le teste de l'échantillon :

La population de l'étude se compose des directeurs financiers, des auditeurs internes et des auditeurs externes de sociétés algériennes par actions (SPA), privées et publiques comportant 49

société, sélectionnées de façon aléatoire et simple. Dont l'échantillon comprenait 106 interrogateurs.

Pour ce qui de l'échantillon, il a été déterminé par l'une des méthodes statistiques les plus utilisées. Additivement le manque de connaissance sur le volume total de la population, on a pu supposer un taux d'existence sur la population raccordée vis -à- vis l'échantillon qui devra être calculé (P=0,2), dont les erreurs systématiques seront tolérables, et estimés à 7% ainsi que le niveau de confiance désiré est de 93%, et opposé à Z= 1,81 afin d'obtenir le volume de l'échantillon raisonnable pour atteindre l'objectif à travers les recherches. Pour cela une relation est appliquée :

$$n = \frac{z^2.p(1-p)}{e^2} \leftrightarrow n = \frac{1.81^2.(0.2)(1-0.2)}{(0.07)^2} \simeq 106$$

Le questionnaire réalisé a été soumis à des testes de validité et de fiabilité. Suite aux résultats satisfaisants obtenus ‹150 questionnaires furent distribués sur 49 entreprises. Sur l'ensemble de ces questionnaires 16 non pas été récupéré ‹23 ont été récupéré tardivement – bien après l'analyse statistique de l'étude – et 05 se sont avérées biaisés (ils présentaient des réponses contradictoires et/ou un manque de respect vis-à-vis de model de réponse proposé). Sur les 150 questionnaires distribués ‹106 furent utilisés dans l'analyse statistique ‹ le taux de réponse enregistré atteignit ainsi, à 70.66% ‹ce qui est considéré comme un taux conséquent et acceptable dans la pratique statistique.

Tableau n° 02 : Les statistiques concernant les formulaires de question

Sujet	Questionnaire	
	Nombre	**Taux**
Nombre des formulaires distribués	150	%100
Nombre des formulaires perdu	16	%10.66
Nombre des formulaires éloignés	05	%3.33
Nombre des formulaires reçus après la durée	23	%15.33
Nombre des formulaires	106	%70.66

Source : Réalisé par l'auteur

3.1 Les outils de l'étude :

Les outils statistiques qui ont été utilisés sont comme suit :

* Les pourcentages : ces derniers, sont utilisés principalement pour connaître la répétition des catégories de variable et ce qui nous intéresse dans la description d'un échantillon de l'étude.

* Alpha Cronbach « Cronbach's Alpha », pour mesurer la stabilité des paragraphes du questionnaire.

* Le coefficient de Corrélation « Spearman Correlation », pour mesurer le degré de corrélation ainsi qu'étudier la relation entre les variables.

* Signal (teste de signe), pour savoir si la moyenne du degré de réponse a atteint le degré de neutralité ou non.

* One-Sample K-S Test : Ce test qui a pour but de savoir si les données font l'objet d'une distribution normale ou non.

* T-Teste « One-Sample Test » : c'est pour confirmer la validité des hypothèses misent au point.

3. L'analyse statistique :

3.1. Analyse et test des hypothèses :

Première hypothèse :

Il a été noté précédemment que les six premières questions du questionnaire ont été consacrées à mesurer la capacité de l'audit interne à améliorer la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation du système de contrôle interne. Le tableau suivant montre les résultats du teste TEST du premier axe.

Tableau n° 03 : One-Sample test de la première hypothèse

	Test Value = 0					
	t	df	Sig. (2-tailed)	Mean Difference	95% Confidence Interval of the Difference	
					Lower	Upper
Hypothese01	78,133	105	,000	4,22642	4,1192	4,3337

Source : Réalisé par l'auteur, en fonction des résultats du SPSS.

Le tableau ci-dessus représente le type des résultats du teste (T) pour l'échantillon unique des degrés des réponses des répondants sur « la contribution de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation efficace du système de contrôle interne. »

Ho : L'audit interne n'améliorait pas la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne.

Pour tester cette hypothèse, nous allons comparer la moyenne des réponses du premier axe qui indique « La contribution de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne. », avec celle de la moyenne de la performance qui est (3) sur l'échelle de likert et utilisé.

Selon les résultats, du teste (T) pour l'échantillon unique, observés dans le tableau ci-dessus, la moyenne des réponses sur les questions du premier axe qui indique« L'audit interne ne peut contribuer à améliorer la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne »a atteint la valeur de 4.22, ainsi qu'une déviation standard valorisée à 0.55.Pour ce qui est de la valeur / t / déjà calculée, elle représente 78.13 et est supérieure à sa valeur tableur qui est de 1.657.

De ces résultats, nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle l'audit interne ne contribue pas à améliorer la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne, et accepter l'hypothèse alternative qui indique que l'audit interne peut améliorer la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne.

Deuxième L'hypothèse :

Cet axe comprend huit (08) items destinées à étudier l'efficacité de l'audit interne dans la gestion des risques et ceci à travers le suivi et l'évaluation du processus de gestion des risques dans l'entreprise. Le tableau suivant montre les résultats de teste T « One-sample Test » concernant le deuxième axe.

Tableau n° 04 : One-Sample Test de la deuxième hypothèse

	Test Value = 0					
	t	df	Sig. (2-tailed)	Mean Difference	95% Confidence Interval of the Difference	
					Lower	Upper
Hypothese02	61,851	105	,000	3,84838	3,7250	3,9718

Source : Réalisé par l'auteur, en fonction des résultats du SPSS.

Le tableau ci-dessus montre les résultats de teste (T) pour l'échantillon unique des degrés des réponses des répondants sur la possibilité de compter sur l'audit interne comme étant un outil principal dans la gestion des risques afin d'améliorer la gouvernance d'entreprise.

La deuxième hypothèse indique que :

Ho : On ne peut pas compter sur l'audit interne comme un outil principal dans la gestion des risques pour améliorer la gouvernance.

Pour tester cette hypothèse nous nous basons sur la comparaison entre la moyenne des réponses du deuxième axe, selon lequel « l'audit interne est considéré comme un outil principal dans la gestion des risques afin d'améliorer la gouvernance. », et la moyenne de la performance qui est de (3) sur l'échelle de Lickert utilisé.

Le teste T pour l'échantillon unique, nous a démontré à travers les résultats cités dans le tableau ci-dessus que la moyenne des réponses sur les questions du deuxième axe indiquant que « l'efficacité de L'audit interne comme un outil principal dans la gestion des risques afin d'améliorer la gouvernance » a atteint 3.84, et une déviation standard de 0.64, quant à la valeur de / t / calculée, elle est de 61.85 et représente une valeur supérieure à sa valeur tableur qui est 1.674. A partir de cette analyse, nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle et accepter l'hypothèse alternative qui valorise L'audit interne comme un outil principal dans la gestion des risques pour améliorer la gouvernance.

Troisième hypothèse :

Différent au précédent axe, celui-ci comprend cinq (05) items distribuées afin de savoir l'impact de l'audit interne sur la qualité de l'information et la réduction de son asymétrie, et le tableau (48) affiche les résultats de T- Teste « One-Sample Test » en ce qui concerne le troisième axe.

Tableau n° 05 : One-Sample Test de la troisième hypothèse

	Test Value = 0					
	t	df	Sig. (2-tailed)	Mean Difference	95% Confidence Interval of the Difference	
					Lower	Upper
Hypothese03	51,539	105	,000	3,60189	3,4633	3,7405

Source : Réalisé par l'auteur, en fonction des résultats du SPSS.

Les résultats représentés dans le tableau ci-dessus montre le teste (T) pour l'échantillon unique des degrés des réponses des répondants.

Ho : L'audit interne ne réduirait pas l'asymétrie d'information qui est nécessaire pour une bonne gouvernance ;

Afin de tester l'hypothèse qui stipule que « l'audit interne ne peut réduire l'asymétrie d'information qui est nécessaire pour une bonne gouvernance d'entreprise », nous avons utilisé la comparaison entre la moyenne des réponses du troisième axe et la moyenne de la performance qui est de (3) sur l'échelle de likert utilisée.

Le teste T pour l'échantillon unique, nous a démontré à travers les résultats cités dans le tableau ci-dessus que la moyenne des réponses sur les questions du deuxième axe qui indique « le rôle de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance à travers la réduction de l'asymétrie d'information.» a atteint une valeur de 3.60, une valeur de déviation standard de 0.71 et une valeur / t / de 51.53 qui est supérieure à la valeur tableur qui est égale à 1.674. De ce fait, on peut rejeter l'hypothèse nulle qui indique d'une part que « l'audit interne ne peut réduire l'asymétrie d'information pour une bonne gouvernance d'entreprise » et d'autre part accepter l'hypothèse alternative selon laquelle l'audit interne peut réduire l'asymétrie d'information pour une bonne gouvernance d'entreprise.

Quatrième hypothèse :

Ce dernier axe comprend six (06) items, et il s'articule autour du renforcement par la fonction d'audit interne des efforts visant à protéger les droits des parties prenantes, autour de l'évaluation et autour du contrôle des procédures afin d'améliorer la performance financière de l'organisation. Le tableau ci-dessus affiche les résultats de T-test pour le quatrième axe.

Tableau n° 06 : One-Sample Test de la quatrième hypothèse

	Test Value = 0					
	t	df	Sig. (2-tailed)	Mean Difference	95% Confidence Interval of the Difference	
					Lower	Upper
hypothese04	61,317	105	,000	3,83333	3,7094	3,9573

Source : Réalisé par l'auteur, en fonction des résultats du SPSS.

Le tableau ci-dessus montre clairement les résultats de teste (T) pour échantillon unique des degrés des réponses des répondants et le renforcement de la fonction d'audit interne aux efforts qui visent la protection des parties prenantes

Le quatrième axe indique :

Ho : La fonction de l'audit interne ne renforcerait pas les efforts de protection des droits des parties prenantes.

Afin de tester la dernière hypothèse, nous avons comparé la moyenne des réponses du quatrième axe, qui montre que « l'importance de la fonction d'audit interne dans la protection des droits des parties prenantes », avec la moyenne de la performance qui est de (3) sur l'échelle lickerte utilisée.

Et après avoir réalisé le teste (T) pour l'échantillon unique, nous avons obtenu les résultats qui sont mentionnés dans le tableau (48). En effet, ces résultats montrent que la moyenne des réponses sur les questions du quatrième axe, indiquant « La fonction d'audit interne renforce les efforts qui

visent la protection des parties prenantes »,a atteint une valeur de 3.83, une valeur de 0.64 de la déviation standard, et une valeur / t / de 61.317 qui se trouve plus grande que la valeur du tableur qui représente 1.674, ce qui nous emmène, d'une part, à rejeter l'hypothèse nulle indiquant que « la fonction d'audit interne ne renforce pas les efforts qui visent la protection des parties prenantes », et d'autre part, d'accepter l'hypothèse alternative indiquant que « La fonction d'audit interne renforce les efforts qui visent la protection des parties prenantes».

Conclusion :

Cette étude a permis de montrer le rôle de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise à travers la préparation d'un questionnaire qui a pour effet d'obtenir les points de vue des spécialistes dans un certain nombre d'entreprises algériennes, et par conséquent, nous avons conclu un ensemble de résultats résumés comme suit :

* Les résultats du questionnaire en ce qui concerne le rôle de l'audit interne dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation efficace du système de contrôle interne montrent que les répondants sont bien conscients du nouveau rôle que doit jouer l'audit interne dont ce dernier représente l'assurance de l'existence d'un système efficace de contrôle interne à travers sa veille sur les points qui sont comme suit :

1- La nécessité d'informer le niveau administratif sur n'importe quelle complaisance dans le système de contrôle interne, mais dans les cas où les complaisances sont énormes, l'auditeur interne doit informer le conseil d'administration et la direction générale ;
2- L'audit interne doit prendre des mesures de suivi et d'informer le conseil d'administration de toutes les lacunes qui ont été signalées précédemment et qui n'ont pas été corrigées.
3- Vérifier que le conseil d'administration est conscient de ses responsabilités dans la mise en place du système de contrôle interne.

* En ce qui concerne le deuxième axe, qui indique que l'audit interne est un outil majeur dans la gestion des risques pour une bonne gouvernance, les résultats montrent que les répondants sont unanimes quant au rôle efficace que joue l'audit interne pendant l'évaluation primaire des risques, quant aux recommandations que l'audit interne doit proposer afin de permettre de bien gérer les risques et les maitriser, et quant à l'évaluation de l'efficacité et l'efficience des procédures proposés et le suivi du plan d'action.

* Les résultats du questionnaire concernant le rôle de l'audit interne dans la réduction de l'asymétrie d'information afin d'améliorer la gouvernance d'entreprise affichent que les répondants considèrent que l'audit interne est devenu un moyen efficace pour protéger les intérêts des actionnaires à travers l'assurance de l'intégrité des informations financières.

* Les résultats liés à l'importance de la fonction de l'audit interne dans la protection des droits des parties prenantes démontrent que les assurances données par l'audit interne en ce qui concerne l'intégrité, la qualité et la fiabilité de l'information financière permettent aux parties prenantes de bien connaître la situation de leur entreprise ce qui leur assurent une satisfaction concernant sa performance.

Référence :

1- Cattryse, J. (2005). Reflections On Corporate Governance and The Role of the Internal Auditors », Roularta Media Groupe, 2005.
2- Chaker, S & Said Youssef. (2018), La relation entre l'audit interne et le comité d'audit, RCCA, N°6-Septembre 2018, pp. 783-800.
3- Charted Institute of Internal Auditors, (2011). Definition of Internal Auditing Code of Ethics: International Standards for the Professional Practice of Internal Auditing. Disponible sur : www.iia.org.uk. Consulter le : 05/05/2016.
4- Ebondon Wa Mandzila, E. (2007). Audit interne et gouvernance d'entreprise : lecteurs théoriques et enjeux pratiques. Disponible sur : http://cermat.iae.univ-tours.fr/IMG/pdf/Communication_Eustache_Ebondon_Wa_Mandzila.pdf. Consulter le : 20/03/2016.
5- Ebondon Wa Mandzila E, Op.Cit.p.3.
6- Hayes, R.& Dassen, R.& Schilder, A.& Wallage, P. (2005), Principe of Auditing: An Introduction to International Standards on Auditing, 2ed, Pearson Education Limited, England, p.620.
7- IIA.(2009).International Professional Practices Framework (IPPF), Glossary1Keasey.K, Thompson .S, Wright. M. 2005, 'Corporate Governance Accountability, enterprise and international comparisons'', John Wiley et Sons, 2005.
8- Institute of Internal Auditors. (2004). Standards for the Profesional Practice of Internal Auditing, Altamonte Springs, FL: The Institute of Internal Auditor.
9- Jensen, M.C. & Meckling, W.H. (1976). Theory of the Firm: Managerial behaviour agency costs and Ownership Structure, Journal of Financial Economics, Vol. 3, 1976, pp. 305-360.
10- Keasey, K.& Thompson, S.& Wright, M. (2007). Corporate Governance Accountability, enterprise and international comparisons, John Wiley et Sons.
11- Mikol, A. (2000). Formes d'audit : Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de Gestion et Audit, Economica, Paris, p.733.
12- PricewaterhouseCoopers. (2008). L'audit interne en 2012 : perspectives et enjeux. Disponible sur : http://www.pwc.com. Consulter le : 30/11/2010.
13- Weill, M. (2007), l'audit stratégique : Qualité et efficacité des organisations, Ed Anfor, Paris, p.39.
14- William, R.& Kinney, Jr. (2003). Auditing Risk Assemment and Management Processus , The Institute of Internal Auditors, Research Foundation.